

Organisation
Intergouvernementale
Panafricaine



Pan-African
Intergovernmental
Organization

60 ans/years

Au service de la transformation globale, digitale, intelligente et durable des administrations publiques et privées africaines

Serving the global, digital, intelligent and sustainable transformation of African public and private administrations

Original : Français

L'Organisation Intergouvernementale Panafricaine CAFRAD
organise :

**La Table ronde des partenaires techniques et financiers du CAFRAD
sous le thème :**

**« Le CAFRAD rénové, locomotive de l'Afrique vers la
transformation globale, digitale, écologique et
intelligente des Administrations publiques »**

Date : le 27 février 2025 à partir de 14h, heure du Maroc

Lieu : siège du CAFRAD (Rue Mohammed Jazouli 173 Hassan, RABAT)

Note Conceptuelle 2025

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les dirigeants des pays africains ont toujours été conscients de l'importance de l'Administration publique comme pilier et catalyseur du processus de développement. En effet, dès leur accession à l'indépendance politique, ils ont pris un ensemble de mesures consistant à créer un Etat viable et instaurer une Administration publique en vue d'assurer le développement de leur pays respectif. A cette époque, parmi les grandes préoccupations de l'Afrique figuraient l'intégration et l'unité du continent, le développement socio-économique, l'africanisation des cadres et des administrations publiques.

Un nouvel Etat et une nouvelle Administration publique requièrent des animateurs bien formés. Aucun pays ne peut se développer sans talent. C'est dans cet esprit qu'à l'initiative de Feu SA MAJESTE LE ROI HASSAN II, ROI DU MAROC que Dieu Lui fasse miséricorde, appuyée par l'Algérie, le Cameroun, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Mali, l'Egypte, le Sénégal, le Soudan et la Tunisie), la Résolution autorisant l'UNESCO à prêter son concours à l'établissement d'un Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD), comme instrument de la coopération interafricaine dans le développement de l'Administration publique sur le continent en date de 1962, a été adoptée à l'unanimité par la 12^{ème} session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

Ainsi, le CAFRAD a été créé en mai 1964 avec le soutien de l'UNESCO dans le but d'africaniser la fonction publique, d'harmoniser ses interventions et ses efforts et de l'adapter aux nouvelles réalités africaines et aux impératifs de développement. Né du souci d'assurer à notre continent africain une armature de cadres de conception et de direction que les exigences de la souveraineté recouvrée et les impératifs d'un développement harmonieux et sûr, le CAFRAD est construit pour être le point de convergence et le creuset d'échanges de connaissances et d'informations des cadres supérieurs africains, le centre de développement des ressources humaines pouvant soutenir l'unité africaine¹. Il vise à créer une banque d'hommes (experts), d'un niveau intellectuel commun, une banque de possibilités et de travail, à donner une formation commune à tous les cadres supérieurs africains. Ainsi, « *ceux qui fréquenteraient cet institut, ayant une vie commune, recevant une formation commune et liés par la camaraderie des études, pourraient créer cette unité sans laquelle l'unité africaine ne saurait avoir son véritable sens*². »

Le CAFRAD se fonde principalement sur l'Accord de siège signé entre l'UNESCO et le Gouvernement du Maroc, le 13 mai 1964, la convention d'établissement du CAFRAD du 18 décembre 1967 et l'Accord de siège entre le Centre africain de

¹Discours et *interview* de Feu SA MAJESTE LE ROI DU MAROC HASSAN II, Que Dieu Lui fasse miséricorde, à la Conférence du CAFRAD, 18 septembre 1972, Ministère de l'Information, 1990.

²*Ibidem.*

Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD) et le Royaume du Maroc du 17 juillet 1970. La convention d'établissement indique clairement que les missions assignées au CAFRAD sont celles de former les cadres supérieurs africains, de promouvoir la recherche comparative et de favoriser l'échange des expériences et des connaissances en vue du développement économique et social du continent.

Le CAFRAD a en 2024 soixante (60) ans d'expérience au service de la formation des dirigeants, leaders et cadres supérieurs de l'Afrique ainsi que dans le renouvellement des Administrations publiques. Les réalisations sont jugées positives. Toutefois, en dépit des progrès accomplis en matière de l'amélioration continue de la gestion macroéconomique et de l'environnement des affaires de la gouvernance, « de nombreux pays n'ont cependant pas enregistré des taux de croissance économiques élevés sur de longues périodes et ce n'est que dans des rares cas que des niveaux de développement social élevé ont été observés ».

En 60 ans, le CAFRAD a pu servir de cadre de production d'idées et des connaissances ainsi que d'épanouissement des talents des quatre (4) systèmes administratifs (anglophone, arabophone, francophone et lusophone) pour obtenir des résultats probants. Il a contribué à asseoir en Afrique et dans les Etats membres une culture de gouvernance responsable et d'Administration publique performante au service du développement durable et inclusif et de l'intégration régionale à travers la formation, la recherche scientifique, la consultation, la documentation et les publications.

Le CAFRAD est, de ce fait, la première institution intergouvernementale panafricaine dans le domaine de l'Administration publique et de la gouvernance et a acquis au long de ses nombreuses années d'expériences une expertise diversifiée jouissant ainsi d'une visibilité et une notoriété considérable.

Depuis l'élection du nouveau Directeur général le 9 juillet 2024, le CAFRAD s'est engagé à accompagner les Etats membres dans les grandes réformes structurelles et systémiques ainsi que dans les transitions numériques et écologiques/énergétiques.

Le CAFRAD est aujourd'hui face aux grandes transformations mondiales et les dynamiques globales ainsi que les mutations de l'Afrique exigent la formation du capital humain à la pointe des nouvelles révolutions industrielles, l'intelligence artificielle. À partir de cette évidence, la pertinence du CAFRAD se justifie. Il doit anticiper l'obsolescence des compétences et veiller à adapter ses offres de formation aux besoins de développement des pays africains.

Le CAFRAD doit «attirer et fidéliser les talents » aux fins de couvrir l'ensemble de ses domaines d'intervention et d'assurer sa visibilité et son rayonnement mondial. La mission du CAFRAD, hautement indispensable aux pays membres, à la réalisation de la vision 2063 de l'Union africaine, et la poursuite des atteintes des ODD nécessite la mobilisation des ressources humaines scientifiques en termes quantitatifs, qualitatifs et géographiques.

Or, depuis ces dernières années, le CAFRAD traverse une période de léthargie due aux insuffisances des textes fondamentaux du CAFRAD, au manque d'Experts métiers et de financements innovants pour la réalisation de ses activités qui, pourtant, sont demandées par les Etats membres. Les besoins de développement des capacités des cadres supérieurs ne cessent de s'accroître au regard des grands enjeux de l'action publique dans un environnement VIICP³ (volatil, incertain, indéterminé, complexe, ambigu et paradoxale). D'ailleurs, la vitesse des mutations socio-économiques, technologiques, juridiques, institutionnelles, rendent obsolètes les connaissances et suscitent l'évolution des politiques de formation dans les métiers du futur, dans un monde postmoderne, de l'économie du savoir et de l'économie de l'information.

L'ambition du CAFRAD rénové est un projet commun à toutes les administrations africaines et globalisées. Ce projet est noble, opportun et réaliste, il nécessite la conjugaison de nos efforts respectifs, diversifiés et notamment financiers afin de renforcer les capacités humaines, structurelles et institutionnelles des Etats en vue des atteintes des grands objectifs en cours sur le continent et dans le monde. Cette table ronde est une invitation solennelle à mieux connaître le CAFRAD, afin d'adhérer activement à son essor vers l'excellence.

2. OBJECTIFS STRATEGIQUES

L'organisation de la table ronde des partenaires et financeurs du CAFRAD rénové vise à :

- ❖ Renforcer la visibilité de l'Organisation et son audience en Afrique et dans le monde ;
- ❖ Restaurer la confiance des Etats membres et des partenaires en l'Organisation intergouvernementale panafricaine ;
- ❖ Mobiliser les ressources financières innovantes pour la réalisation des activités du CAFRAD à haute valeur ajoutée pour les Etats membres;
- ❖ Remobiliser les partenaires, les prestataires, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires des prestataires du CAFRAD ;
- ❖ Susciter l'adhésion des partenaires et du public à la feuille de route et la vision du nouveau Directeur général du CAFRAD élu le 9 juillet 2024 par le Conseil d'Administration ;
- ❖ Réhabiliter le CAFRAD rénové dans sa longue et riche expérience en matière de formation, de recherche, de productions d'idées novatrices et de contributions au renouvellement des administrations publiques africaines;
- ❖ Recueillir les contributions intellectuelles des Etats membres, des partenaires, des financeurs et du public sur la vision du nouveau Directeur général du CAFRAD rénové ;

³³VIICP, il semble manquer le A, soit VIICAP.

L'acronyme VICA (Volatile - Incertain - Complexe - Ambigu) la version française, est quelques fois utilisé au lieu de la version anglaise VUCA

3. RESULTATS ATTENDUS

- ❖ La visibilité de l'Organisation et son audience sont renforcées en Afrique et dans le monde ;
- ❖ La confiance des Etats membres et des partenaires est restaurée en l'Organisation intergouvernementale panafricaine ;
- ❖ Les ressources financières innovantes sont mobilisées pour la réalisation des activités du CAFRAD à valeur ajoutée ;
- ❖ Les partenaires, les prestataires, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires des prestations du CAFRAD rénové sont remobilisés à la cause de l'Organisation panafricaine ;
- ❖ L'adhésion des partenaires et du public à la feuille de route et la vision du nouveau Directeur général du CAFRAD rénové est assurée ;
- ❖ Le CAFRAD rénové est réhabilité dans sa notoriété, son rayonnement ainsi que dans sa longue et riche expérience en matière de formation, de recherche, de productions d'idées novatrices et de contributions au renouvellement des administrations publiques africaines ;
- ❖ Les contributions intellectuelles des Etats membres, des partenaires, des financeurs et du public sur la vision du nouveau Directeur général du CAFRAD rénové sont recueillies.

A terme, le CAFRAD rénové, reprendra sa place d'une institution de formation, une école d'application, un institut de recherche au service de la modernisation de l'Administration publique en Afrique.

Le CAFRAD rénové, une école de formation complétive indispensable des écoles et instituts de formation administrative des Etats africains.

Le CAFRAD réformé, une école de perfectionnement, de professionnalisation et de spécialisation des décideurs et gestionnaires publics africains.

Le CAFRAD rénové, un centre d'excellence dédié à l'accompagnement des transformations de l'action publique en Afrique.

Le CAFRAD rénové, un creuset de concrétisation de la vision 2063 de l'Union africaine.

Le CAFRAD rénové, un instrument de repositionnement de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, d'intégration régionale et de promotion de la coopération scientifique sud-sud.

Le CAFRAD rénové garanti la poursuite harmonieuse des Objectifs de Développement Durables (ODD), considérés comme le cadre majeur des réformes et des politiques publiques de transformations des administrations et de la Gouvernance à l'échelle globale.

Le CAFRAD, un partenaire incontournable, un maillon indispensable des autres organisations africaines et internationales en matière de renforcement des capacités africaines de développement.

Mais le CAFRAD est confronté à des défis de taille en matière de financement de ses activités à valeur ajoutée.

Le nouveau Directeur général a élaboré un plan d'action audacieux et ambitieux mais réaliste et financièrement soutenable avec des activités à valeur ajoutée. Il souhaite le soumettre au financement des partenaires du CAFRAD, qu'ils soient institutionnels ou personnes physiques, étatiques ou non étatiques, publics ou privés, africains ou non africains.

4. SOUS -THEMES

- A. Un état des lieux difficile nécessitant des mesures fortes/audacieuses de transformation globale du CAFRAD ;
- B. Un monde nouveau, des défis nouveaux pour le CAFRAD et les administrations publiques en Afrique ;
- C. Des défis des administrations publiques africaines nécessitant la transformation institutionnelle du CAFRAD ;
- D. Mission, vision et valeurs du CAFRAD ;
- E. Les axes stratégiques et programmes de développement du CAFRAD

5. PUBLICS CIBLES

- ❖ Les Ministres des Etats membres
- ❖ Les points focaux du CAFRAD dans les Etats membres
- ❖ Les Ambassades des Etats membres et des Etats non membres
- ❖ Les banques africaines
- ❖ Les représentants des institutions internationales et régionales basées à Rabat,
- ❖ Les Ambassades étrangères (non africaines) à Rabat
- ❖ Les sociétés d'Etat du Royaume du Maroc
- ❖ Les entreprises privées du Royaume du Maroc
- ❖ Les universités et centres de recherche et de formation

6. METHODOLOGIE

La table ronde est préparée par la Direction générale du CAFRAD en partenariat avec le Gouvernement du Royaume du Maroc et les Etats membres dans une approche participative et inclusive. L'initiative émanant du Directeur général sera portée par la Présidente du Conseil d'Administration et les autres membres du Conseil d'Administration.

Au cours de la table ronde, le Directeur général présentera les grandes lignes de sa feuille de route et le montant du financement requis. Les partenaires seront appelés à manifester leur engagement ou à annoncer leur promesse de financement.

Les travaux se dérouleront en plénière en une demi-journée. Les exposés feront l'objet d'une présentation PowerPoint.

Les travaux seront ouverts par la Présidente du Conseil d'Administration

- 1. DATE** : Une demi-journée (27 février 2025), à partir de 14 heures, heure du Maroc.
- 2. LIEU** : Au siège du CAFRAD, Rue Mohammed Jazouli 173, Hassan, à Rabat (MAROC)
- 3. LANGUES** : Français et anglais,
- 4. INSCRIPTION** : <https://cafrad.io/inscription-table-ronde/>
- 5.** Pour plus d'informations sur la conférence ou sur le CAFRAD, veuillez visiter notre site web: www.cafrad.org ou nous contacter à l'adresse ci-après:

CAFRAD - Organisation intergouvernementale panafricaine,

Au siège du CAFRAD, Rue Mohammed Jazouli 173, Hassan, à Rabat (MAROC),

Mobile Bureau (+212) 662 33 43 44

Tel. (+212) 539 32 2707

Fax (+212) 539 32 49 28

E-mail: cafrad@cafrad.org;

Site Web: www.cafrad.org